



Dossier de candidature

CAMBO-LES-BAINS

Cambo-les-Bains



Kambo

Sommaire

- CAMBO-LES-BAINS : FLEURIR POUR RAYONNER P 3
- Localisation..... P 4
- Accessibilité..... P 5
- Caractéristiques de la commune..... P 6
- Une histoire liée au thermalisme et à la santé..... P 13
- Le cadre de vie..... P 14
- La population..... P 16
- CAMBO-LES-BAINS : UNE DÉMARCHE ENGAGÉE..... P 18
- Vision et objectifs..... P 19
- Communication..... P 20
- LE PATRIMOINE VÉGÉTAL, ATOUT POUR LA BIODIVERSITÉ P 21
- Le fleurissement..... P 25
- L'harmonie des compositions..... P 27
- Les arbres..... P 28
- LE PLAN DES GESTION DES ESPACES PAYSAGERS..... P 31
- Une gestion durable des espaces verts..... P 33
- Réduction et gestion des ressources..... P 34
- Gestion différenciée des espaces..... P 38
- L'ANIMATION ET LA PROMOTION : UN PROJET CITOYEN P 42
- Actions de sensibilisation et d'éducation..... P 44
- Concours et évènements..... P 46
- Implication des habitants..... P 49
- Promotion touristique..... P 51
- LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC..... P 52
- Signalétique..... P 56
- Lutte contre les nuisibles..... P 58
- Conclusion..... P 59



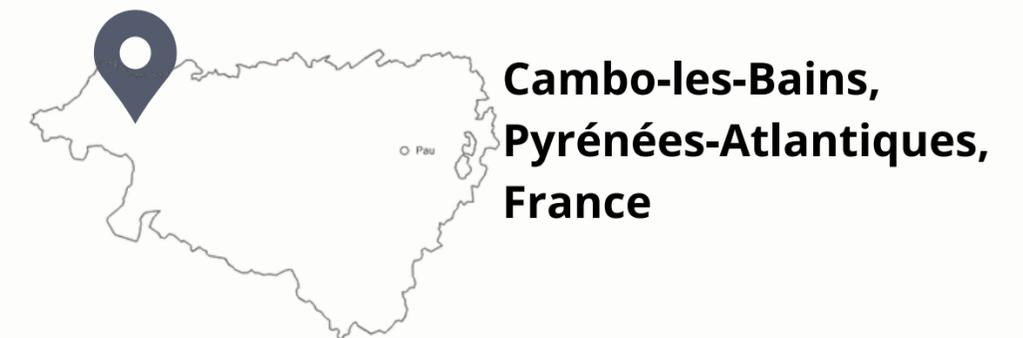


CAMBO-LES-BAINS : FLEURIR POUR RAYONNER

Située au cœur du Pays Basque, dans le département des Pyrénées-Atlantiques (région Nouvelle-Aquitaine), la commune de Cambo-les-Bains bénéficie depuis 2015 du statut de station de tourisme. Réputée pour ses paysages verdoyants, la qualité exceptionnelle de son environnement, son patrimoine architectural remarquable et son art de vivre, cette station thermale attire chaque année de nombreux visiteurs sensibles à son charme unique.

L'ambition de Cambo-les-Bains va bien au-delà du seul embellissement floral. La municipalité développe en effet une stratégie globale et durable, intégrant pleinement les enjeux environnementaux à travers un aménagement réfléchi du territoire et une gestion exemplaire des espaces publics, associant étroitement ses habitants dans une démarche participative.

Par cette candidature au label « Villes et Villages Fleuris », la commune entend valoriser son engagement fort en matière de végétalisation, de gestion paysagère et de préservation de la biodiversité. La mise en valeur de son patrimoine naturel et culturel, véritable priorité pour les élus locaux, s'inscrit ainsi pleinement dans cette démarche tournée vers l'amélioration constante du cadre de vie et de l'attractivité du territoire.



LOCALISATION

Station climatique, touristique et thermale, Cambo est une petite ville située au pied des montagnes basques dans la vallée de la Nive à près de 20 km de l'agglomération bayonnaise et à 30 km de St-Jean-Pied-de-Port.

A l'interface entre la côte Basque et la zone intermédiaire, Cambo-les-Bains s'inscrit comme la commune la plus peuplée, avec plus de 6 800 habitants, au cœur d'une intercommunalité : le pôle territorial Errobi intégré depuis le 1^{er} janvier 2017 dans la Communauté d'Agglomération Pays Basque dont le bassin de vie représente plus de 300 000 habitants.

Cambo-les-Bains est une étape du GR8 qui relie Urt à Sare.



ACCESSIBILITÉ

Cambo-les-Bains occupe une position centrale dans les échanges routiers entre la zone littorale et les zones intermédiaires ou intérieures du Pays Basque, la commune est ainsi desservie par trois principales catégories d'axes routiers :

- La RD 932, voie de transit très fréquentée, avec un trafic de près de 15 000 véhicules jours en moyenne annuelle au nord, représente un axe structurant des déplacements nord / sud ayant l'agglomération de Bayonne pour origine ou destination.
- La RD 10 quant à elle permet de rejoindre Hasparren, elle comptabilise plus de 5 000 véhicules jours en moyenne annuelle.
- La desserte communale est assurée par une série de routes secondaires (RD 410, RD 420, Route des Cimes).

Le temps de parcours en véhicule individuel entre Cambo-les-Bains et Bayonne est estimé à près de 25 minutes.



➤ Par la route :

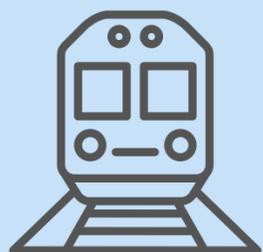
Cambo-les-Bains est située à : 780 kms de Paris / 210 kms de Bordeaux / 310 kms de Toulouse

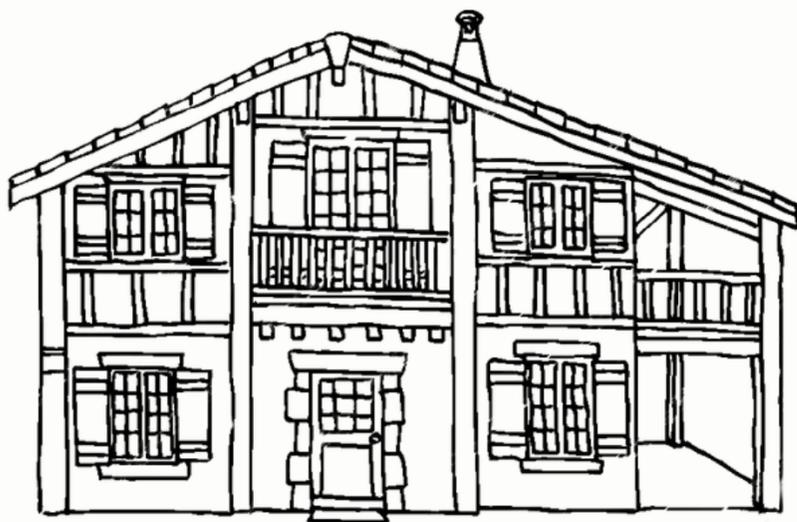
Bretelles autoroutes à 15 minutes :

- Autoroute A 10 : De Paris puis A63 : De Bordeaux, sortie N° 5 : Bayonne Sud, puis direction Cambo – St Jean Pied de Port par la D932
- Autoroute A 64 : De Toulouse, sortie N° 3 direction « Hasparren – Cambo »

➤ Par le train :

Gare SNCF de Bayonne (arrivée des TGV depuis Paris, et correspondance avec la gare de Cambo les Bains tous les jours).





CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMUNE

Une identité urbaine structurée par la Nive

La commune de Cambo-les-Bains présente une organisation urbaine originale façonnée par la Nive, rivière emblématique du Pays Basque, qui traverse le territoire communal en créant une double centralité historique : le Haut-Cambo et le Bas-Cambo. Cette structuration spécifique a naturellement orienté l'occupation du sol et influencé le développement urbain, socio-économique et culturel de la ville.

**Le Haut-Cambo
& le Bas-Cambo**



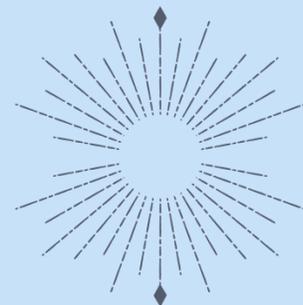


Le Haut-Cambo

Le Haut-Cambo : un panorama remarquable et un patrimoine préservé

Situé sur le plateau dominant la vallée de la Nive, le Haut-Cambo offre des vues panoramiques exceptionnelles sur les montagnes environnantes. Le centre-bourg séduit par sa richesse architecturale, avec notamment :

- De nombreuses villas datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, témoignages d'une période florissante au style architectural remarquable ;
- Une cité-jardin héritée de l'époque du climatisme, caractérisée par ses jardins, ses allées verdoyantes et ses magnifiques massifs d'hortensias qui font la renommée de la station ;
- Un centre dynamique et animé grâce à ses rues commerçantes (Rue du Trinquet, Rue des Terrasses, Rue Chiquito, Allée Edmond Rostand, Avenue de la Mairie, Place Duhalde...).



Eglise Saint-Laurent

Le Haut-Cambo abrite également trois pôles majeurs de rayonnement régional :

- La Villa Arnaga accueillant le musée d'Edmond Rostand
- L'Eglise Saint-Laurent de Diacre
- Le quartier des Thermes



Villa Arnaga

La Villa Arnaga

Classée Monument Historique, Musée de France et labellisée « Maison des Illustres », cette villa construite en 1903 est l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture néo-basque. Elle accueille le musée Edmond Rostand, auteur de *Cyrano de Bergerac*, et propose une collection exceptionnelle d'œuvres et d'objets liés à l'écrivain et sa famille. Ses jardins d'inspiration versaillaise, parés de pergolas, pièces d'eau et allées fleuries, bénéficient du label « Jardin Remarquable ».





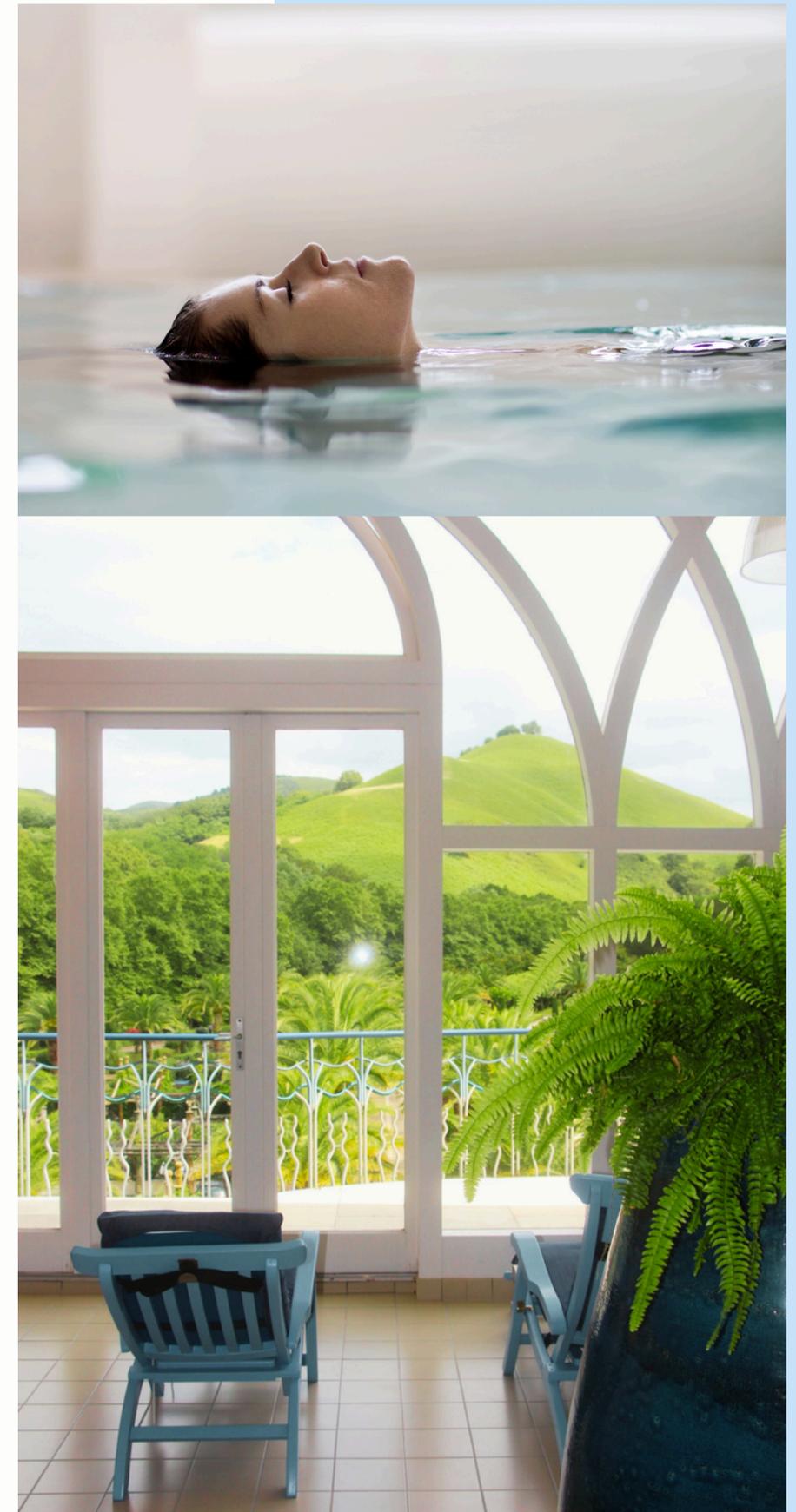
L'Eglise Saint-Laurent de Diacre

Cet édifice du XVII^e siècle est l'un des plus typiques du Pays Basque, remarquable par son autel surélevé, son retable baroque richement décoré, ainsi que ses galeries en bois sculpté. Autour de l'église, des stèles discoïdales rappellent les traditions funéraires basques.



Le Quartier des Thermes

Un parc luxuriant de 15 hectares, richement fleuri et exotique avec ses 80 palmiers, constitue un cadre dépaysant pour l'Établissement thermal. Ce dernier conserve son charme Art déco des années 1930 tout en proposant des installations modernes spécialisées en rhumatologie et voies respiratoires, ainsi que des soins dédiés au bien-être.





Le Bas-Cambo : authenticité et patrimoine rural basque

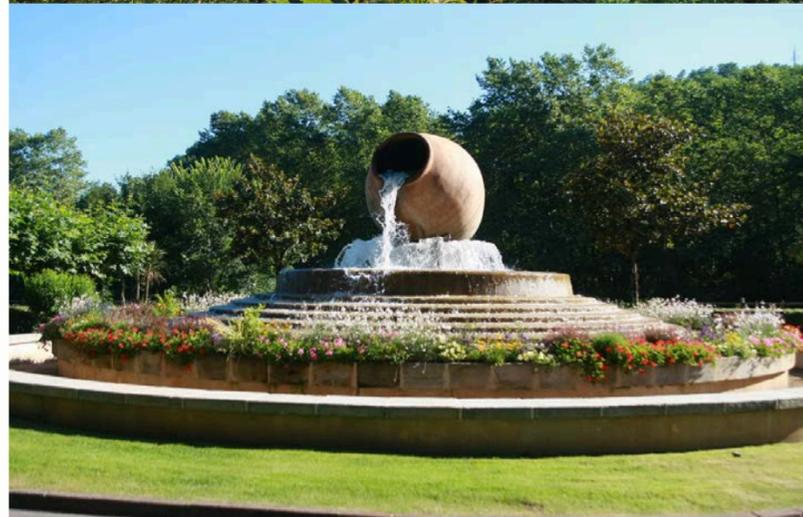
Le Bas-Cambo reflète quant à lui le caractère authentique d'un bourg rural basque marqué par son histoire agricole et son lien intime avec l'eau.

Ses maisons traditionnelles aux façades rouges, son ancien lavoir et son pont romain offrent aux visiteurs une plongée dans l'identité historique et paysagère de la commune.

Des quartiers résidentiels témoins du dynamisme local

Les quartiers résidentiels de Bassaboure, Haurtzain et Les Sept Chênes, développés au cours du XX^e siècle, accompagnent l'expansion économique de Cambo-les-Bains, étroitement liée à son activité thermale et médico-sociale. Ces espaces résidentiels contribuent à la qualité de vie et à l'attractivité croissante de la commune.





CAMBO-LES-BAINS, UNE HISTOIRE LIÉE AU THERMALISME ET À LA SANTÉ

Cambo-les-Bains est une station du Pays Basque qui est depuis des siècles une ville d'accueil. Sa vocation thermale est fort ancienne, puisque depuis la fin du Moyen Age les curistes, parfois célèbres, vinrent prendre les eaux à Cambo.

Au 19^e siècle, le climatisme a permis un essor important de la Ville et d'étendre sa réputation. C'est grâce à cela qu'au début du 20^e siècle, Edmond ROSTAND, atteint de pleurésie, décida sur les conseils de son médecin de venir se reposer à Cambo-les-Bains.

Le thermalisme et établissement de soins, un poids économique important

Le début de ce siècle fut marqué également par la création de nombreuses maisons de santé (12 à ce jour) ; ces établissements représentent aujourd'hui 700 lits et 1000 emplois directs.

Sur le plan du thermalisme, avec 15 000 curistes par an, Cambo-les-Bains est devenue la première station thermale des Pyrénées-Atlantiques, et la troisième d'Aquitaine.

Avec 165 établissements commerciaux, l'offre est dimensionnée pour répondre aux besoins des habitants de Cambo les Bains et des 1.500 habitants supplémentaires à l'année liés au thermalisme. Cette densité permet de rayonner sur l'ensemble du territoire d'Errobi et d'être une centralité pour ses 26.000 habitants.



LE CADRE DE VIE

Cambo-les-Bains a des allures de petite ville du XIXème siècle avec ses allées, ses parcs et ses ordonnancements très aérés de belles demeures anciennes auxquelles se mêlent de nombreux établissements de soins. Cela lui donne un caractère romantique et paisible où habitants, touristes, curistes et convalescents s'y rencontrent pour de longues promenades agrémentées de nombreuses activités sportives et récréatives de plein air.

Depuis 2012, la commune n'a eu de cesse d'améliorer les espaces publics et de se doter des équipements nécessaires pour cultiver son dynamisme, apporter le meilleur service et améliorer la qualité de vie de ses habitants tout en cherchant à séduire les visiteurs.

Ainsi, tenant compte des enjeux économiques et sociaux, la Commune de Cambo-Les-Bains a décidé d'engager une opération d'aménagement de son cœur commercial dont l'objectif essentiel a été de redynamiser le commerce de cette principale artère commerciale avec une mise en accessibilité des trottoirs et de la voirie (près du tiers des commerces camboars ouverts au public étant concentrés sur cet axe soit 40 établissements).

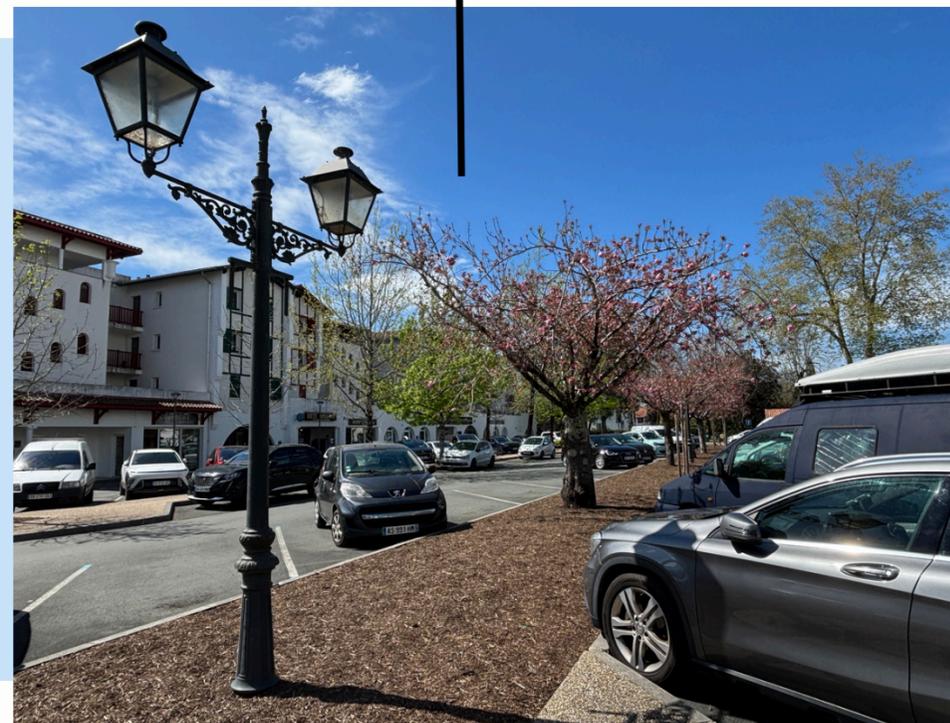
Ce programme répond ainsi aux attentes de la population locale et touristique, en réglant les conflits d'usage entre piétons et voitures d'une part, et en rendant accessible les commerces et les espaces publics aux personnes à mobilité réduite, d'autre part.



Place Sorhainde

Poursuivant son action pour améliorer la qualité de vie et ses services, la Commune a :

- Créé une gare routière pour la desserte des transports interurbains et scolaires,
- Aménagé une véritable place centrale, « Place Sorhainde », en modifiant le parking central en un espace de stationnement plus grand pour faciliter le flux de circulation (VL/Bus/2 roues/Piétons), mais aussi avec la création d'un quai de bus accessible (accessibilité PMR) et d'un bâtiment pour l'abribus.



*Halle
Bernadette
Jougleux*



La municipalité a également souhaité créer un espace abrité de type halle ouverte pour favoriser l'animation en centre-ville en créant une structure permettant d'accueillir des manifestations diverses de spectacles (dances traditionnelles, chant, cinéma de plein air, concert, fête de la musique, marionnettes, guignol), d'expositions (mini jardins, sculptures, peintures, ...) ou de repas (pique-niques, méchouis, ...).



La Commune a également pensé à la petite enfance par la réalisation au cours des trois dernières années, de quatre espaces de jeux qui lui sont dédiés au Parc Saint-Joseph, dans les écoles publiques communales et au Jardin public du Bas-Cambo.

Le complexe municipal Michel LABEGUERIE

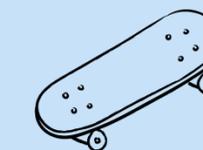


La Commune dispose d'une offre relativement large dans le domaine des activités sportives implantées dans un espace vert avec sentier de promenade et espace boisé, situé à quelques pas du centre-ville et bénéficiant de nombreuses aires de stationnement aux alentours. Cet espace se situe à proximité des établissements scolaires.



On y retrouve des infrastructures sportives pour la pratique des sports collectifs ou individuels comme le rugby, le football, le tennis, la natation, ou des bâtiments omnisports et polyvalents tels que la « Salle des sports » et le « Mur à Gauche » pour la pratique du handball, judo, pelote, ainsi que des activités plus ludiques comme l'aire de Skate Parc ou la plateforme multisports....

Depuis le début d'année, la commune a aménagé un parcours santé composé de 5 éléments permettant de travailler cardio et renforcement musculaire. Cette aire est accessible à tous gratuitement et se veut inclusive en permettant une pratique sportive pour lutter contre la sédentarité et la perte d'autonomie.



LA POPULATION DE CAMBO-LES-BAINS

Cambo-Les-Bains est une commune rurale en pleine croissance et la multiplication des lotissements, ces dernières années, en est la preuve. Avec l'accroissement du nombre d'habitants, de nouveaux lotissements accueillent des familles jeunes avec enfants. Autant les parents que les enfants recherchent des activités sportives et un cadre de vie de qualité tant dans les structures et services publics proposés que l'aménagement des espaces publics.

On constate également ce phénomène au niveau de la composition de la population de Cambo-les-Bains. En effet, les derniers recensements soulignent une représentation à part égale de trois grandes tranches d'âges (moins de 30 ans, de 30 à 60 ans, plus de 60 ans) qui représentent chacune à peu près un tiers de la population locale.

Cette poussée démographique est soutenue et caractérisée par la forte attractivité du territoire, notamment chez les retraités et les quinquagénaires des catégories sociales favorisées mais aussi par l'installation des familles à la périphérie du BAB où ils travaillent en général.



CAMBO-LES-BAINS

**Une démarche communale engagée :
"Cambo, un écrin de verdure pour tous"**



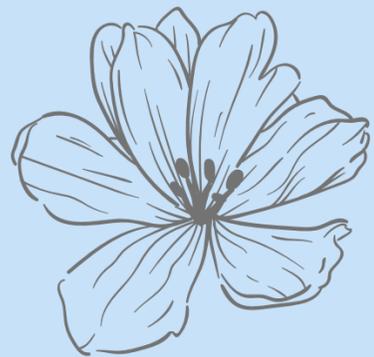


Cambo-les-Bains s'engage résolument dans une démarche de développement durable. Le label « Villes et Villages Fleuris » est pour la commune de Cambo-les-Bains une opportunité de valoriser ses actions, de renforcer son identité et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Vision et objectifs

Notre implication ne se limite pas à l'embellissement floral. Le projet communal s'articule autour de 4 axes majeurs :

- Préserver et valoriser notre patrimoine naturel et paysager ;
- Promouvoir la biodiversité à travers des aménagements paysagers durables ;
- Améliorer la qualité de vie de nos habitants et renforcer l'attractivité touristique ;
- Impliquer les citoyens et les acteurs locaux dans la démarche et l'embellissement en tenant compte des besoins de tous les administrés.



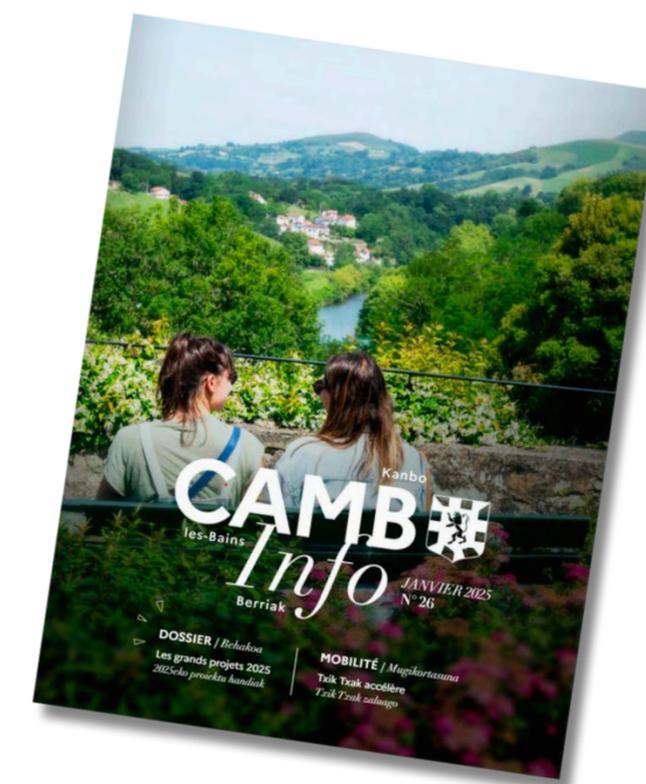
Communication

Des outils de communication variés (site internet, réseaux sociaux, panneaux d'information, événements) informent et sensibilisent les habitants.

Les deux parutions du bulletin municipal, en juillet et en décembre, permettent de rendre compte des actions menées au cours des semestres et des projets, évènements, reportages divers, flash d'informations et autres ...

Des supports d'informations au sein de la ville complètent l'offre du site internet de la mairie et répondent aux exigences d'accessibilité. Ces panneaux d'affichage numérique sont positionnés sur certains ronds-points, en entrée de ville, et sur la façade de la Mairie. Toutes les informations sont consultables également sur smartphone par l'application « panneau pocket ».

On y retrouve des informations générales, pratiques, et la vie dans la commune (manifestations, évènements, démarches administratives, ...).

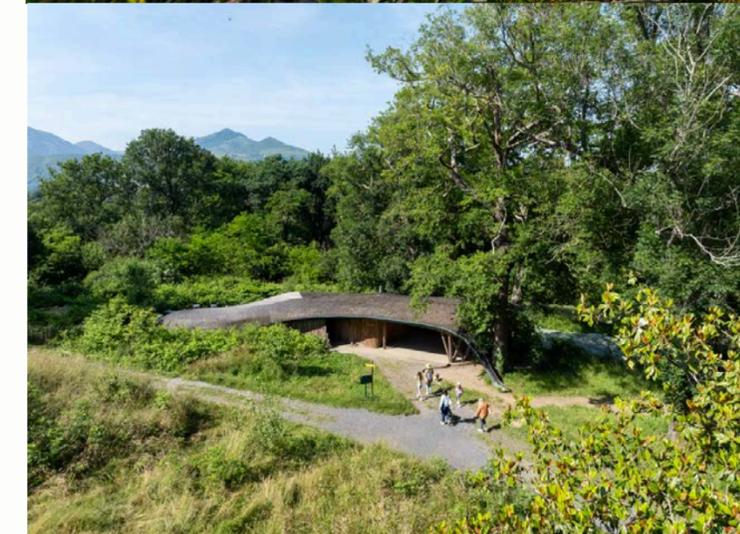


Le patrimoine végétal : un atout pour la biodiversité



La commune possède sur son territoire un patrimoine naturel diversifié lié à sa configuration topographique offrant un relief contrasté avec de nombreux points de vue :

- La Colline de la Bergerie (propriété du Département des Pyrénées Atlantiques mais les voies et chemins pour y accéder appartiennent à la commune) : au sommet de la colline, point de vue panoramique et aire de pique-nique ;
- La Colline aux Dames, véritable point de repère couverte en partie par des boisements constitue le passage de l'espace campagne à l'espace ville thermale ;
- Le Mont Ursuya et ses nombreuses sources en eau ;
- La forêt domaniale communale située sur la Route des Cimes (RD22) s'étend sur 27ha .
- Des espaces boisés ;
- Des landes communales mises à disposition des agriculteurs par un bail à ferme ;
- La Route Impériale des Cimes (site inscrit) qui historiquement fut le chemin stratégique pour les troupes de Napoléon 1^{er} qui l'empruntèrent lors de la Guerre d'Espagne pour rallier Saint-Jean-Pied- de-Port. Les perspectives depuis cette route sont exceptionnelles :
 - sur les paysages rapprochés : axes de découverte des collines autour de Cambo.
 - sur le grand paysage : la chaîne des Pyrénées en toile de fond et les monts alentours : Mont Ursuya, Pic du Mondarrain, Mont Artzamendi ;
- La zone rurale périphérique et aux abords de la Nive : par sa vocation agricole, cette zone constitue un écrin vert en relation directe avec la ville.



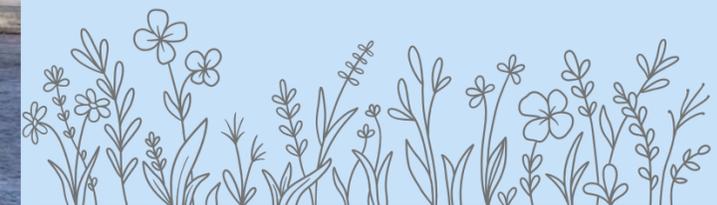
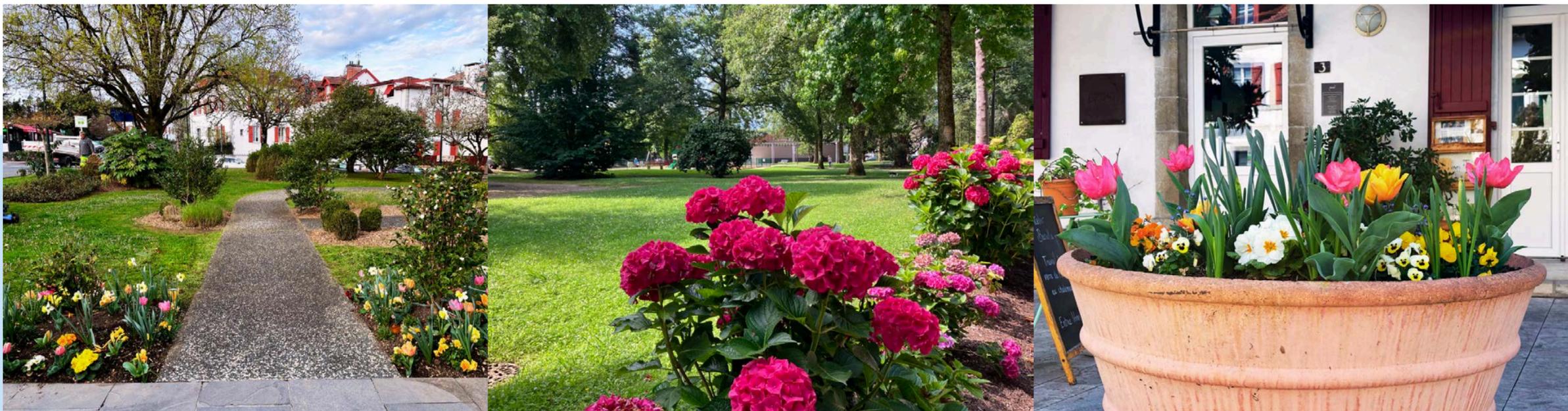
De plus, Cambo-les-Bains est considérée comme ville Jardins avec :

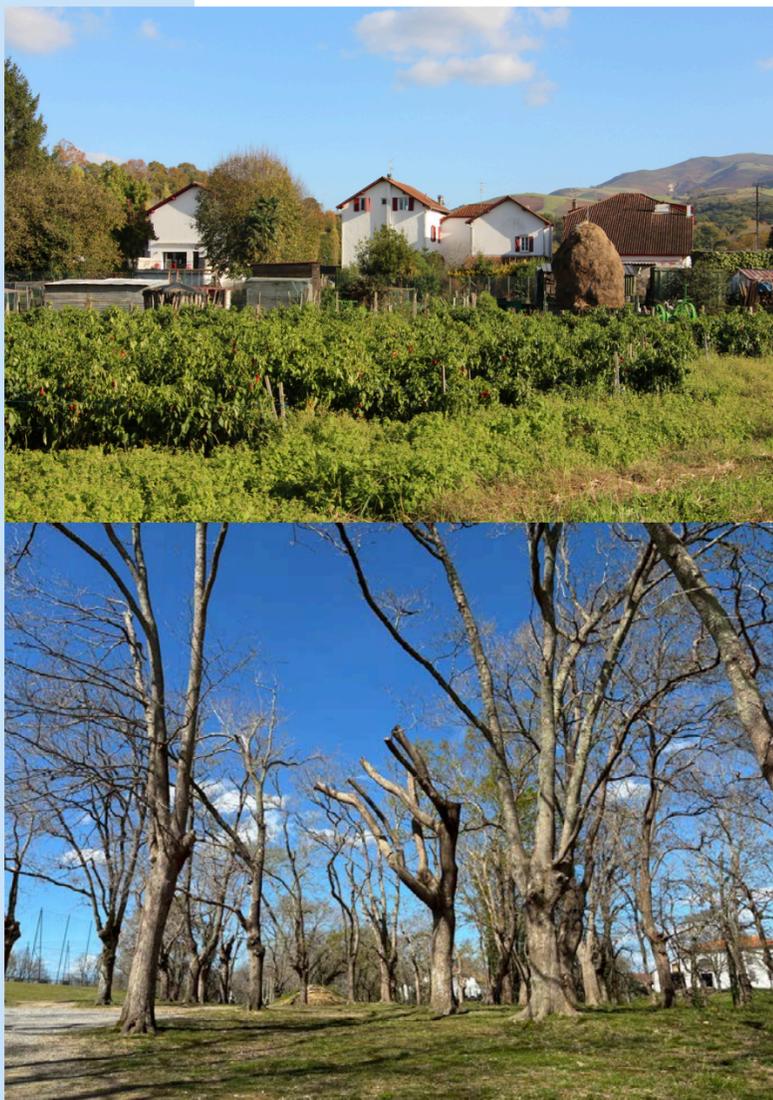
-D'une part, de nombreuses villas et établissements de soins qui disposent de parcs arborés remarquables dans lesquels le chêne est prépondérant.

-D'autre part, les plantations des espaces publics :

- Parc Saint Joseph, Jardin du Bas Cambo
- Jardins, espaces verts dans les lotissements et quartiers,
- Alignements d'arbres le long des voies, Allées, trottoirs, places et ronds-points végétalisés.

La commune entretient avec soin l'ensemble des espaces verts. Afin de préserver au mieux cette renommée de Ville Jardin, des décisions ont été prises en matière d'urbanisme en créant des espaces verts protégés. Qu'il s'agisse d'arbres, de haies, ou de jardins privés, ils sont structurants pour le paysage et contribuent à la mise en scène des perspectives. Ils ont également un rôle écologique.





Aussi, nous accordons une grande importance à la richesse et à la diversité de ce patrimoine végétal, favorisant ainsi la biodiversité :

- **Choix de végétaux adaptés :**

Priorité aux espèces locales et aux variétés rustiques.

Préférence de plantes mellifères pour favoriser les pollinisateurs.

Maintien et valorisation des arbres remarquables et des alignements existants.

- **Création de nouveaux espaces végétalisés :**

Plantation d'arbres et d'arbustes pour ombrager et embellir l'espace public.

Création de massifs fleuris diversifiés et harmonieux.

Développement de jardins partagés et de potagers urbains.

- **Préservation des milieux naturels :**

Protection des berges de la Nive et des zones humides.

Mise en place d'actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité.





Le fleurissement

Le fleurissement représente un enjeu stratégique pour le développement de la commune et la qualité de vie.

Ce point essentiel oblige l'équipe municipale et les services des espaces verts à mener une réflexion sur l'action de maintenir les exigences des administrés et des visiteurs et la place prédominante d'un fleurissement harmonieux, que ce soit dans le secteur Ville ou dans le Parc de la Villa Arnaga.

Pour pallier les besoins en plants et rester partiellement autonome, la Commune dispose à Arnaga, d'un ensemble de châssis et serres de production (2) et serre à semis (1).

Toutefois, le cadre réglementaire et le changement climatique nous ont amenés à nous adapter. Pour exemple :

- En 2012, il était nécessaire de produire près de 12000 plants d'annuelles
- En 2024, il en faut 4000 pour le fleurissement du secteur Ville.

Dans un premier temps, c'est le passage au zéro phyto, et par conséquent une charge de travail supplémentaire en désherbage, qui a provoqué le remplacement des annuelles par des vivaces dans les massifs des espaces verts d'accompagnement.

Enfin, la sécheresse de 2022 a permis une prise de conscience dans le souci de préserver et économiser la ressource en eau. Les services ont proposé aux élus une palette végétale qui prend en compte le dérèglement climatique.

Ainsi, nous privilégions :

- Les végétaux robustes pouvant supporter des périodes de sécheresse.
- La diminution d'une partie du fleurissement aérien (suspensions sur les candélabres) : démarche plus économe en eau. Les élus ont décidé de ne garder qu'une dizaine sur la centaine qui ornementaient les rues du centre-ville. Certains sujets sont encore plantés sur les espaces verts du parvis de la Mairie, les entrées de ville et à proximité du lavoir du Bas-Cambo.
- Une sélection des plantes adaptées au climat local et favorisant la biodiversité en tenant compte des problématiques liées au réchauffement climatique et de la nature du sol ;
- L'utilisation des plantes vivaces pour les espaces publics : Les vivaces utilisées dans le cadre du fleurissement annuel ne sont pas jetées mais réutilisées. Nous pouvons donc fournir du matériel végétal pour regarnir des massifs ou en créer. Nous pratiquons aussi si besoin le bouturage dans nos serres de production.
- Dans les jardins d'Arnaga, le fleurissement reste plus classique et doit répondre à un cahier des charges étant donné son statut de « Jardin remarquable » ce qui est imposé qu'il doit rester dans l'esprit du début du 20^{ème} siècle.



L'harmonie des compositions : massifs et espaces végétalisés au service de l'esthétisme

Dans sa volonté de mettre en valeur ses espaces publics par des plantations florales et des aménagements paysagers, la commune souhaite maintenir l'harmonie et l'esthétisme de ses compositions florales et végétales mais aussi du mobilier urbain en adéquation avec les espaces créés.

- **Conception paysagère soignée :**

- Utilisation de couleurs et de textures variées pour créer des ambiances différentes.
- Création de compositions florales originales et renouvelées.
- Mise en valeur des points de vue et des perspectives.

- **Intégration paysagère :**

- Prise en compte du contexte architectural et paysager existant.
- Utilisation de matériaux naturels et locaux.
- Mise en valeur des éléments du patrimoine bâti.

Dans les 2 sites, le fleurissement annuel est planté en séquences et composé de plantes robustes pouvant résister au mieux aux aléas climatiques. Se succèdent donc **Bégonias, Dahlias, Zinnias, Œillets d'Inde, Lantana, Gomphrena** ... La conception des massifs est faite en concertation entre les équipes Ville et Arnaga pour optimiser les commandes et éviter les gaspillages.

Au niveau des vivaces, la palette végétale comprend des végétaux peu gourmands en eau pour faire des massifs colorés avec du volume sans aller jusqu'à des compositions à caractère méditerranéen. Des vivaces tels les **sauges greggii, les Kniphopfia, les cannas, les rudbeckias fulgida, les perovskia, les thubalgias et autres coreopsis accompagnent des arbustes comme les cistes et les pittosporums nains.**



Les arbres

La couverture boisée est de 775ha environ et couvre ainsi 35% du territoire communal de Cambo-Les-Bains. Ce territoire présente un grand nombre de boisement et d'espaces libres qui jouent un rôle majeur pour :

- L'intérêt écologique tels que le maintien des sols, régulation des ruissellements et des crues,
- Le paysage communal ou local par le boisement des massifs, collines, ...
- L'accompagnement paysager, l'insertion et le maintien des sols dans les quartiers et lotissements.

La commune possède une forêt communale située des deux côtés de la Route des Cimes, elle s'étend sur 27 hectares.

Autrefois, cette forêt était naturellement peuplée de chênes Tauzin et exploitée pour produire du charbon de bois qui alimentait les forges voisines.



Depuis 1950, la Commune a confié la gestion de cette forêt à l'Office National des Forêts (ONF). La forêt a subi dans le passé de nombreux incendies et échecs lors de la plantation, ou maladies de certaines essences Elle est essentiellement composée **de chênes rouges, châtaigniers, merisiers et quelques pins lariccio.**

De nombreux arbres sont également plantés sur la commune que ce soit en accompagnement de voirie, dans les Parcs et jardins ou encore dans la zone du complexe sportif.

Il y a une volonté de protéger ce patrimoine arboré.

Par le passé, il a été planté en majorité du **Chêne Pédonculé et du Chêne Rouge d'Amérique.** Certains sont désormais affaiblis.

Chaque année, plusieurs sujets font l'objet d'un diagnostic sanitaire et mécanique d'un expert forestier notamment pour des secteurs exposés comme l'Allée Edmond Rostand ou le Parc Saint-Joseph.

Les travaux préconisés (pose des haubans, tailles des branches, éclaircissement, abattages) sont externalisés et confiés à des entreprises spécialisées locales.



La taille douce est privilégiée quand c'est possible. Si les interventions sont plus lourdes voire vont jusqu'à l'abattage, une communication est faite aux administrés par les réseaux sociaux ou les panneaux d'affichage.

Le bois issu de ces travaux est broyé pour faire du paillage nécessaire à nos massifs arbustifs. Les arbres abattus sont remplacés.

Là aussi, le dérèglement climatique nous impose de varier les espèces à planter. Le Chêne pédonculé jugé peu résistant aux sécheresses estivales fait place **au Chêne Lombard, au Chêne Rouvre mais aussi au Charme, au Tilleul, aux Erables, au Chêne Vert, au Koelreuteria ...**

Dans le secteur d'Arnaga, un ensemble de Chênes têtards ou trogues a le statut « **Arbres remarquables** ».

En complément de son patrimoine arboré, la commune a planté en 2016 dans le quartier du Cimetière un verger communal. On y trouve **25 variétés locales de pommiers**. La commune y a investi dans l'achat de plants dans le cadre d'une campagne de financement de la construction d'un lycée en langue basque. Désormais, ce verger ouvert au public sert de lieu de stage de taille à Sagartzea, une association de promotion de la pomme locale.

Il faut savoir que le Pays Basque étant un pays de cidre, la pomme fait partie de son patrimoine avec plus de 150 variétés de part et d'autre des Pyrénées.

Les arbustes

Selon les secteurs, les arbustes sont conduits de manière différenciée : du très dirigé avec les topiaires aux formes libres respectant le port naturel en passant par des haies plus ou moins strictes. On trouve de nombreux massifs d'hortensias qui sont paillés chaque année après la taille annuelle.

Nous veillons aussi à choisir des arbres et arbustes adaptés à leur lieu d'implantation afin d'éviter trop d'interventions ultérieures. C'est le cas d'arbustes qui pourraient s'avérer trop grands et gêner la visibilité au niveau des voiries.

CAMBO-LES-BAINS

**Le plan de gestion
des espaces paysagers communaux :
une approche environnementale intégrée**



Cambo-Les-Bains, est entourée de paysages verdoyants, de collines et de rivières, ce qui en fait un lieu privilégié pour la biodiversité.

La collectivité est consciente des enjeux environnementaux actuels notamment la nécessité de préserver les écosystèmes locaux, de favoriser la biodiversité et de lutter contre le changement climatique.

Les élus et les équipes des espaces verts ont, depuis plusieurs années, le souci de mettre en place des solutions alternatives de façon progressive, pour un entretien des espaces verts toujours plus responsable.

Les projets et la gestion de l'embellissement de la commune sont établis de concert avec les élus, les agents des services techniques, des espaces verts et administratifs, dans le respect des règles d'urbanisme (Plan local d'Urbanisme) qui intègrent une approche environnementale faisant référence aux prescriptions, programmes et schémas existants sur le territoire (Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) de la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) dont elle dépend). Ce document est conforme au principe de développement durable prônant un équilibre entre :

- Le renouvellement urbain (restructuration des espaces urbanisés, revitalisation des quartiers urbains, gestion des espaces publics, renaturation ...)
- L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, milieux et paysages naturels ;
- La sauvegarde du patrimoine bâti remarquable.

Au fil des années, une réflexion sur les méthodes de travail a été nécessaire pour maîtriser les besoins matériels, techniques et humains spécifiques, afin de garantir l'aménagement et l'entretien de l'ensemble des espaces paysagers, parcs, jardins, parterres, jardinières,

Le plan de gestion de ces espaces est au cœur de notre démarche. Il s'articule autour de plusieurs principes clés :

Une gestion durable des espaces verts pour garder un entretien convenable

- Choix de matériaux durables et écologiques ;
- Un personnel dédié et compétent :
 - Pour les espaces urbains : Pour les espaces verts : 7 agents ; pour la propreté : 3 agents ; pour la Voirie : 4 agents dont 1 faucheur .
 - Pour la Villa Arnaga : 4 agents
- Formation du personnel municipal aux pratiques de jardinage écologique ;
- L'évolution de pratiques pour entretenir les espaces verts : par exemple la tonte régulière avec ramassage dans la zone a été remplacé par un broyage annuel ;
- Des investissements pour les équipements en matériels thermiques, électriques (batteries rechargeables) et spécifiques ont été réalisés :
 - Pour le désherbage des trottoirs et des voiries avec une balayeuse équipée de brosse;
 - Pour la tonte : un tondo broyeur;
 - L'année dernière, la commune a fait également l'acquisition d'une herse passée sur les allées gravillonnées pour limiter l'enherbement.
- Création de zone de biodiversité telles que les prairies fleuries et les haies permettant aux insectes pollinisateurs et nectarifères, aux oiseaux, et à l'ensemble de la faune d'évoluer et de trouver un abri pour s'y réfugier.

Réduction et gestion des ressources

Une gestion responsable des ressources naturelles que ce soit en termes des réseaux hydriques ou des énergies.

- **Gestion économe de l'eau**

-Arrosage raisonné :

Suivant les zones à arroser, le mode et le temps d'arrosage ont été étudiés et adaptés selon les saisons. Des gouttes à gouttes ont été installés notamment au pied des hortensias.

Pour diminuer l'évaporation de l'eau et garder l'humidité du sol, les massifs d'annuelles, de vivaces mais aussi d'arbustes sont paillés chaque année.

-Paillage et tapis de broyat :

Dans les massifs et au pied des arbres pour que le sol garde une fraîcheur et ainsi diminuer les arrosages ; Ce paillage est très bénéfique car il permet de préserver les sols et leur biodiversité tout en constituant un véritable plus pour les végétaux

-Choix de végétaux peu gourmands en eau ;

Pour limiter notre consommation d'eau, la part du fleurissement annuel et surtout aérien a été fortement diminué. Notre palette végétale s'oriente dans ce sens. Les vivaces, plus sobres en eau, sont beaucoup plus présentes dans nos massifs.

-Récupération des eaux pluviales : des fosses sont installées aux Parc St Joseph, à la Villa Arnaga.





- **Réduction des intrants**

-Suppression ou limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires ; engagée depuis 2014, le passage au "zéro phyto" en 2015 par la Loi LABBE applicable au 1^{er} janvier 2017 dont l'objectif est d'éradiquer les mauvaises herbes.

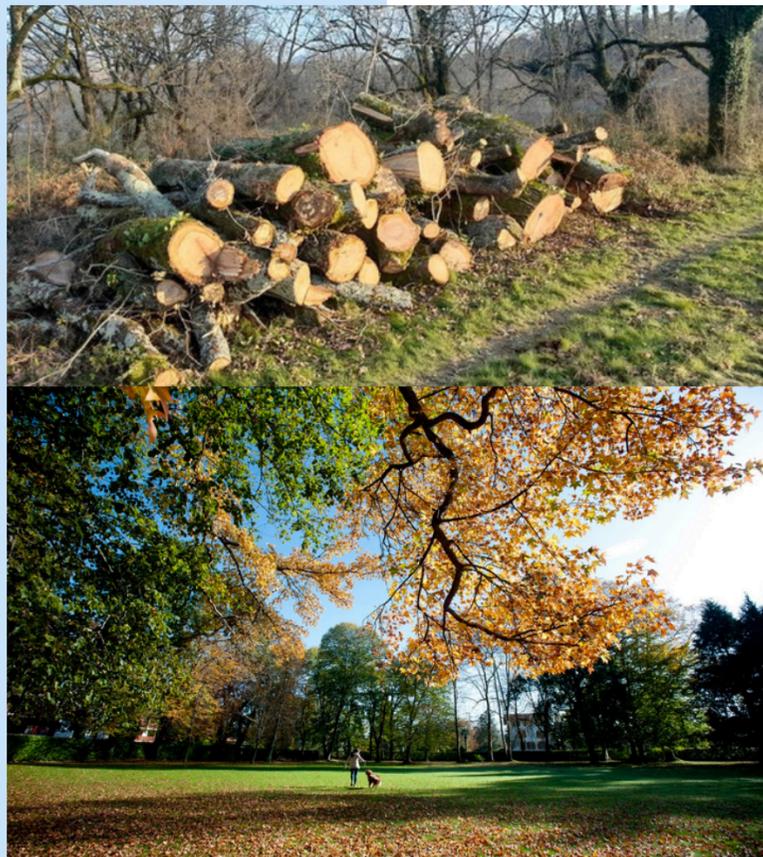
Avec le soutien du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Nive, les services des Espaces verts ont réfléchi pour mettre en place une lutte biologique ou alternative aux pesticides pour préserver la Nive : action sur le cycle de l'eau avec la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées.

Nécessaire pour préserver la ressource eau, le zéro phyto a été un bouleversement dans nos pratiques avec la mise en place d'un plan de désherbage et de la gestion différenciée suivant les espaces à traiter.

Là aussi le paillage est devenu important pour limiter les herbes indésirables dans les massifs.

Pour les autres situations comme les bords de voiries ou les allées gravillonnées, les options sont multiples : les adventices sont fauchées, sarclées, brûlées au gaz ou à l'acide pélargonique.

Une herse est aussi utilisée sur les terrains de sport où les techniques mécaniques sont devenues prédominantes, avec une aération régulière et un regarnissage que nous pouvons désormais faire en régie.

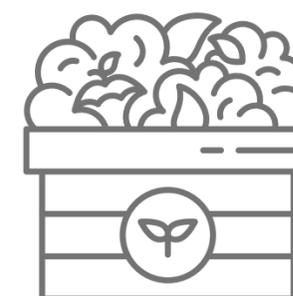


- **Gestion des déchets verts et leur réutilisation**

-Des broyages des tailles et d'élagages sont stockés pour être réutilisés en paillage aux pieds des arbres, arbustes et dans les massifs permettant d'entretenir la fertilité du sol.

-Les déchets verts produits à Arnaga ainsi que les feuilles ramassées par l'équipe des espaces verts de la Ville sont compostés par nos soins. Au bout de deux ans, nous obtenons un compost que nous répandons dans les massifs ou aux pieds des arbres.

-Pour les espaces verts de la commune, les feuilles et tontes sont transportées sur un site de traitement de déchets.





- **Gestion de l'énergie**

Depuis 2020, la Commune œuvre pour la bonne gestion et la préservation de toutes les énergies notamment l'énergie propre par :

-L'acquisition de plusieurs véhicules électriques ces 5 dernières années pour remplacer les anciens véhicules gazole ou trop anciens (certains âgés de + de 20 ans) afin de moins polluer lors des déplacements d'un site à un autre ;

-Le changement des luminaires et l'utilisation d'ampoules basse consommation ou Led sur l'ensemble des bâtiments intérieur et en façade ainsi que sur l'éclairage public urbain ;

-L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments communaux : Local croix Rouge, Mur à Gauche

-La volonté d'intégrer dans les projets de construction et de travaux des matériaux biosourcés et recyclés

-Le réemploi des matériaux issus des chantiers et interventions des services techniques ou d'espaces verts.



Gestion différenciée des espaces

Depuis le début des années 2000, l'évolution démographique de la commune (+ de 3 000 habitants en 20 ans) a généré une consommation des terres par la création de nouveaux quartiers et lotissements en périphérie.

Pour maintenir un cadre de vie de qualité et éviter une artificialisation trop prononcée des sols, des espaces verts ont été réalisés ce qui implique une augmentation de l'étendue des espaces à gérer et une nécessité à employer des agents supplémentaires spécialisés, qualifiés et impliqués.

Pour faire face à cet accroissement d'activité et répondre aux exigences du changement climatique, la commune a déterminé 4 zones d'espaces verts et urbains, pour mettre en place une gestion différenciée, en tenant compte des différents éléments qui les composent : situation géographique, usage, activité,

Cette gestion différenciée permet d'optimiser l'entretien des espaces, de laisser la nature s'exprimer et de créer des zones de préservation de la biodiversité même très proche d'une zone horticole à entretien très suivi comme à Arnaga ou au stade. Elle nécessite parfois de réajuster les interventions.

- **La zone horticole d'entretien très suivi**

Le Jardin à la Française d'Arnaga est un jardin exigeant dans lequel, les végétaux sont taillés en topiaires.

-Le fleurissement important est annuel,

-Les tontes hebdomadaires avec par conséquent une fertilisation des gazons suivi.

-Le désherbage que ce soient des allées ou des massifs est lui aussi très suivi.

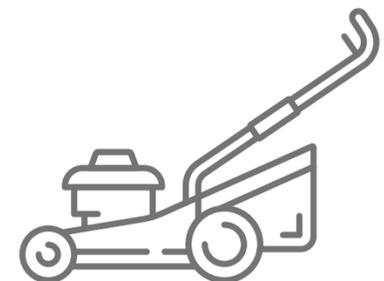
Les 4 terrains de sport de la commune constituent également une zone avec un entretien très suivi.



- **La zone horticole d'entretien suivi**

Cette zone correspond au cœur de ville de la commune avec notamment la Mairie, le Parc Saint-Joseph, l'église :

- Les espaces verts sont un peu plus libres mais l'entretien reste maîtrisé et suivi ;
- Le fleurissement se fait à base d'annuelles dans les massifs ou en hors sol avec un accent sur la couleur qui reste importante dans les compositions ;
- Des massifs de vivaces.
- Les tontes sont raisonnées régulières, toutes les 2 à 3 semaines selon la pousse mais les gazons ne sont pas arrosés dans cette zone.



- **Les espaces d'accompagnement**

Principalement ceux sont les espaces verts des lotissements, le Cimetière, le parc Assantza, le Parc du Bas-Cambo les abords du stade ainsi que la zone périphérique au jardin à la Française d'Arnaga.

-La palette végétale comprend essentiellement des arbres et des arbustes. Leur conduite se veut la plus naturelle possible.

-Les tontes se font toutes les 3 semaines.

-La hauteur de coupe y est plus importante.

-Certaines parcelles sont broyées.

- **Les espaces verts rustiques**

Tels que : la pente de l'église, les sources du Bas-Cambo, l'aire de pique-nique route d'Halsou, les sous-bois d'Arnaga et l'espace boisé du complexe sportif.

-L'entretien se résume à un ou 2 broyages par an avec un tondo broyeur attelé au tracteur ou avec un robot dans les secteurs les plus escarpés. Cette méthode permet de laisser la matière organique au sol et évite un appauvrissement de la diversité de la flore.

-L'adaptation des pratiques aux différents types d'espaces : Tonte raisonnée, fauchage tardif, gestion des prairies fleuries.

-La création de zones refuges pour la faune : haies diversifiées, nichoirs, hôtels à insectes, mares

-Les prairies : un biotope vivant à restaurer très riches en termes de biodiversité. De nombreuses espèces d'insectes (papillons, coléoptères, abeilles, micromammifères, ...) peuplent cet habitat composé de multiples essences floristiques. L'entretien par le pâturage est une solution pour éviter l'enfrichement des prairies et landes communales. Aussi, la Commune via des baux à ferme met à disposition des agriculteurs locaux intéressés 10 parcelles.

L'animation et la promotion : un projet citoyen



Les élus souhaitent impliquer les habitants dans ce processus de labellisations en les associant a des projets de fleurissement et d'entretien de espaces verts et de leur parc et jardin quand il en possède un.

La participation des habitants est essentielle à la réussite de notre démarche.

Ainsi, elle crée des initiatives telles que :

- Actions de sensibilisation et d'éducation
- Concours et événements
- Implication des habitants
- Promotion touristique
- L'insertion professionnelle



Actions de sensibilisation et d'éducation

- L'accueil du scolaire pour du semis, de la plantation
- Ateliers de jardinage et de compostage.
- La renaturation des cours d'école :

Initié en 2024, ce projet sur 2 ans piloté par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Cette opération vise à désimperméabiliser les sols (décroustage et décompactage des sols artificiels : enrobés) de la cour d'école en créant un espace naturel et vert (place aux végétaux et plantations d'arbres) et un aménagement spécial (jeux, bacs potagers, clôture, bancs en bois issus de coupe ou réemploi ou recyclage des matériaux) ayant pour objectif principal de :

- Favoriser l'infiltration de l'eau,
- Végétaliser la cour,
- Réintégrer la biodiversité,
- Faciliter l'accès à la nature,
- Permettre une pédagogie en lien avec le vivant (ateliers participatifs).





Cette démarche est inclusive et collaborative. Sont associés les enfants, enseignants, parents de l'école primaire, le Centre de Loisirs ainsi que les élus et le personnel des services techniques, des espaces verts, les entreprises locales, et une équipe d'architectes paysagistes et charpentiers.

- Promenades urbaines et visites guidées des espaces verts dans la commune. Une déambulation au fil du temps permet de prendre connaissance de la richesse des patrimoines bâtis historiques et naturels qui offrent des demeures et espaces verts remarquables ;
- Des campagnes de communication sur les bonnes pratiques environnementales ;
- Des programmes de plantations de vergers à Donapetria, ou de jeunes plants de chênes dans l'enceinte du complexe sportif
- Des actions de nettoyage des espaces naturels.



Concours et événements

- **Concours des maisons et balcons fleuris :**

Participation sur inscriptions (29 en 2024). Ce concours récompense en novembre les habitants et commerces inscrits qui ont mis en valeur leurs façades, balcons, et jardins par la réalisation et l'entretien de compositions florales et végétales tout au long des périodes printanière et estivale.

- **Les Mini Jardins :**

Durant 3 semaines de mi-mai à début juin (2025 : Du 26/05 au 13/06), au Parc Saint-Joseph, la Commune expose 25 bacs en bois de 1m² mis à disposition des établissements scolaires primaires, centre de loisirs en association avec une maison de retraite, crèche et Relais Petite Enfance, établissements de soins et de santé, Institut Médico-éducatif, maisons de retraite, pour réaliser des mini-jardins sur un thème précis qui change chaque année. Ce dernier reprend celui de la campagne nationale « Rendez-vous au Jardin » (en 2024 : les 5 sens, en 2025 : Jardins de pierres et Pierres au jardin) .



En 2025, la Commune choisit d'associer à cet évènement les particuliers sur inscription ainsi que les bénéficiaires du CCAS en situation de précarité.

Ce concours est soumis à un vote du public avec des urnes placées à la Mairie et à l'Office du Tourisme et par un jury composé d'élus, jardiniers et agents techniques.

Cette manifestation représente un atout pédagogique et permet de créer un lien intergénérationnel et social.

Autour de cet évènement, des ateliers, des activités culturelles (spectacles, contes, narrations), sportives ou de loisirs (gym, yoga) sont organisés, en plein air au Parc saint Joseph, sur le thème de la nature et du vivant (saisonnalité des fruits et légumes, utilité des insectes au jardin, ...).

La médiathèque participe également en proposant une lecture sur le thème de la nature ou du jardin.

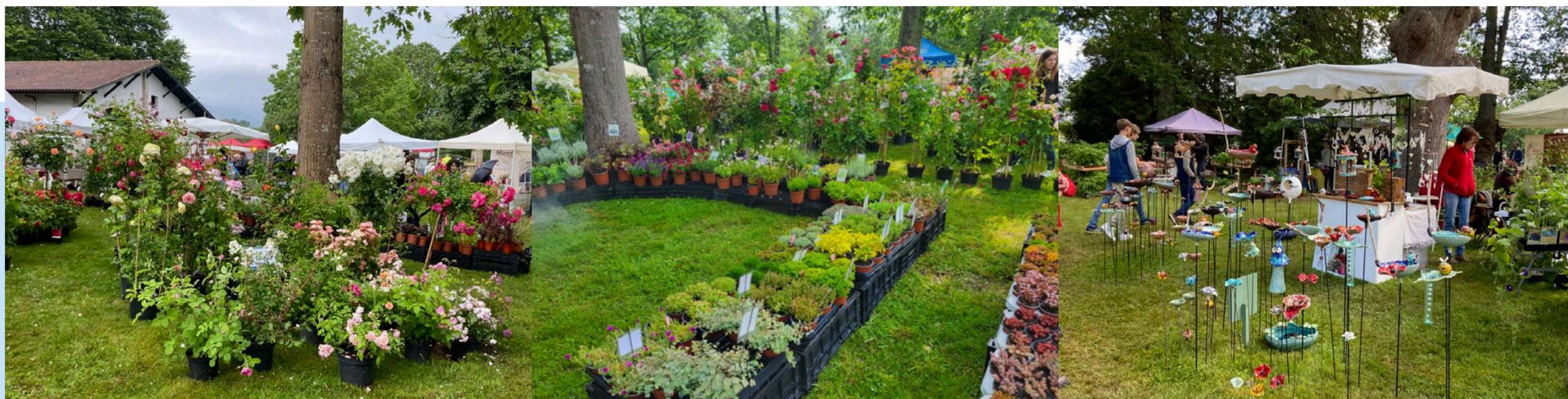
- Des chantiers participatifs avec le CPIE Pays Basque
- Les chantiers de plantation avec le CFA d'Hasparren
- Participation à des événements régionaux et nationaux

Rendez Vous aux jardins avec un thème différent chaque année

Lors de ce week-end (2025 : 7 au 8/06), une quarantaine d'exposants (maraîchages, plantes, outils de jardins, girouettes, engrais biologiques, art floral, céramique, vannerie, travail du métal, ...) exposent et vendent leurs produits, créations, plantes, ..

Autour de cet évènement, on trouve un marché aux plantes, un troc aux plantes, des visites guidées, des animations, gratuit et ouvert à tous.

Fête de la nature à la Colline de la Bergerie : gratuit et ouvert à tous. Cette manifestation est organisée par le Département et la Commune, avec la présence de nombreuses associations impliquées dans le monde de l'environnement. Cette journée permet au public de découvrir un espace naturel sensible et la politique menée en faveur de la préservation de la biodiversité et des paysages.



Implication des habitants

- Jardins partagés et potagers urbains :

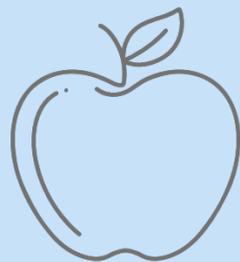
Une vision partagée et originale de l'accès à la terre pour la culture potagère ou fleurissement ménagers.

La Commune a mis en place depuis 2018, au Quartier du Bas-Cambo à proximité de la gare, 26 parcelles de 50m² à disposition des habitants vivant en appartement, pouvant ainsi cultiver leurs propres légumes. Cette opération a permis de proposer un lieu de convivialité et de partage et pour certaines personnes de renouer avec un lien social.

- Dans deux quartiers la Commune a créé deux vergers ouverts au public : Donapetria et Cimetière.



Verger ouvert au public



- Participation aux rencontres et aux réunions publiques sur les projets d'aménagement des quartiers pour la mise en valeur des espaces verts de proximité : Route la Pouponnière, lotissement Delbarre, quartier Souberbielle.

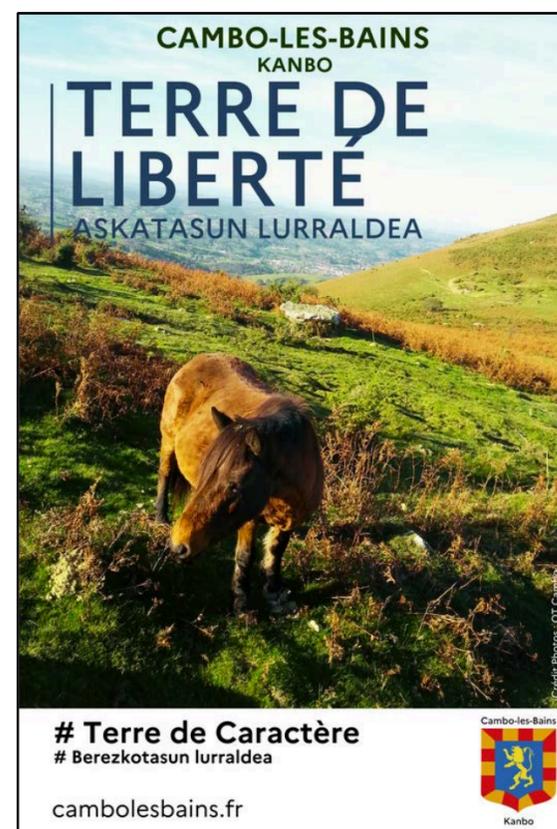
Ces réunions permettent de présenter les projets et d'échanger sur les solutions d'aménager les espaces de partage des voiries, trottoirs, place au vélo, stationnement, éclairage public, et autres défis tels que l'incivilité et les nuisances ...

- Sensibiliser les habitants vers des gestes simples et éco-responsables pour protéger l'environnement en les incitant à changer leurs habitudes, accepter que l'herbe soit tondue moins souvent et que des « mauvaises » herbes poussent sur les trottoirs.
- Participation à l'entretien des espaces publics (chantiers participatifs) : Dans le cadre des actions thématiques organisées sur la commune telles la Semaine du Développement Durable, il a été proposé aux habitants de participer à l'entretien des trottoirs devant chez eux afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires pour éradiquer les mauvaises herbes. Cela afin de sensibiliser et empêcher le déversement de produits toxiques dans les sols et les rivières (cycle de l'eau).
- La vente de bois de chauffage aux administrés inscrits par la suite d'un appel à candidature. Ce bois est issu de coupe d'entretien et d'abattage ou de campagne de coupes de bois sur pied engagée avec l'ONF.



Promotion touristique

- Valorisation des espaces verts dans les supports de communication touristique.
- Création de circuits de découverte des jardins et des espaces fleuris.
- Organisation d'événements touristiques en lien avec le fleurissement.
- L'action de l'Office du Tourisme qui propose des actions de sensibilisation des touristes et des acteurs économiques touristiques en matière de protection de l'environnement et de développement durable.
- Le marketing territorial : durant l'année une campagne « terre de... » est mise en avant sur les supports et panneaux de la Commune pour faire connaître l'ensembles des richesses et facettes de Cambo-les-Bains



L'insertion professionnelle

Le besoin de mettre en place une convention avec L'esat CELHAYA pour l'entretien de certains espaces de la commune pour conforter une politique d'intégration mais aussi créer une dynamique et une démarche de l'emploi du secteur handicapé.

La qualité de l'espace public : un cadre de vie amélioré



- STIBARASCO
- FARABEA
- TIXIA
- LA DE - OTTARA
- TIXIA
- DU BAN POU
- PECHENGA
- BAVERIA
- CA. FERABEA

SERVICE C...

CRIGNOTHE

TAPAS CHAUDES

CROQUETTES ARTISANALS DE CEREZ FIBRETA

FRANCAIS LOCALES

LA CHARCUTERIE

FROMAGE & CREME

FROMAGE & VINO

FROMAGE & BRES

Nous nous engageons à améliorer la qualité de l'espace public pour le bien-être de tous : Les demandes des administrés sont prises en compte et étudiées.

Notamment, nous avons planté des arbres dans un quartier pour amener de l'ombre.

Des travaux de voirie à la signalétique de la commune, en passant par le choix des matériaux ou encore le fleurissement, les infrastructures publiques sont pensées en respect du cadre de vie des habitants. Les espaces publics urbains et les espaces verts contribuent au bien-être de tous. Ils offrent des lieux de détente et de rencontres, de loisirs favorisant la cohésion sociale.

Cambo-les-Bains agit également sur la prévention et la sécurité routière. Pour limiter les risques d'insécurité routière, la commune met en place des actions d'aménagement et de sensibilisation auprès de ses administrés depuis plus de 5 ans. Ainsi, en 2024, elle a été récompensée d'un second cœur par le Label "Ville Prudente".

Dans un autre quartier, nous avons aussi créé un massif de fruitiers pour remplacer un Albizia dépérissant.

Il faut parfois faire preuve de pédagogie envers certains riverains gênés par un arbre communal. La commune met toujours en avant leur rôle important pour faire de l'ombre et de régulateur thermique.



- **Maîtrise de la publicité**

- Réglementation stricte de l'affichage publicitaire.
- Privilégier l'affichage d'information culturelle et événementielle.

- **Enfouissement des réseaux**

- Poursuite de l'enfouissement des réseaux aériens.
- Amélioration de l'esthétique des équipements techniques.

- **Éclairages publics**

- Remplacement progressif des luminaires par des modèles plus performants et moins énergivores ;
- Diminution de l'effet de l'éclairage sur les arbres ;
- Réduction de la pollution lumineuse ; extinction des luminaires la nuit ; l'option prise en 2013, pour l'extinction d'un lampadaire sur 2 entre minuit et 6h du matin a été revue. Depuis 2022, face au gaspillage engendré et à la nécessité de préserver la nature, la Commune a décidé une extinction totale sur cette même tranche horaire. La Commune adhère à « Villes et Villages Etoilés », pour sensibiliser à la protection du ciel et de l'environnement nocturne. Cette adhésion témoigne de la volonté de porter des actions pour une meilleure qualité de la nuit et défier les enjeux de biodiversité des paysages nocturnes (perturbation de la faune (rythme), préservation du confort, du sommeil et de la santé) ;
- Mise en valeur des bâtiments et des espaces publics par un éclairage adapté.

- **Trames verte et bleue**

- Développement et préservation des corridors écologiques.
- Restauration et valorisation des cours d'eau et des zones humides.
- Connectivité des espaces naturels et agricoles.



- **Mobilité durable**

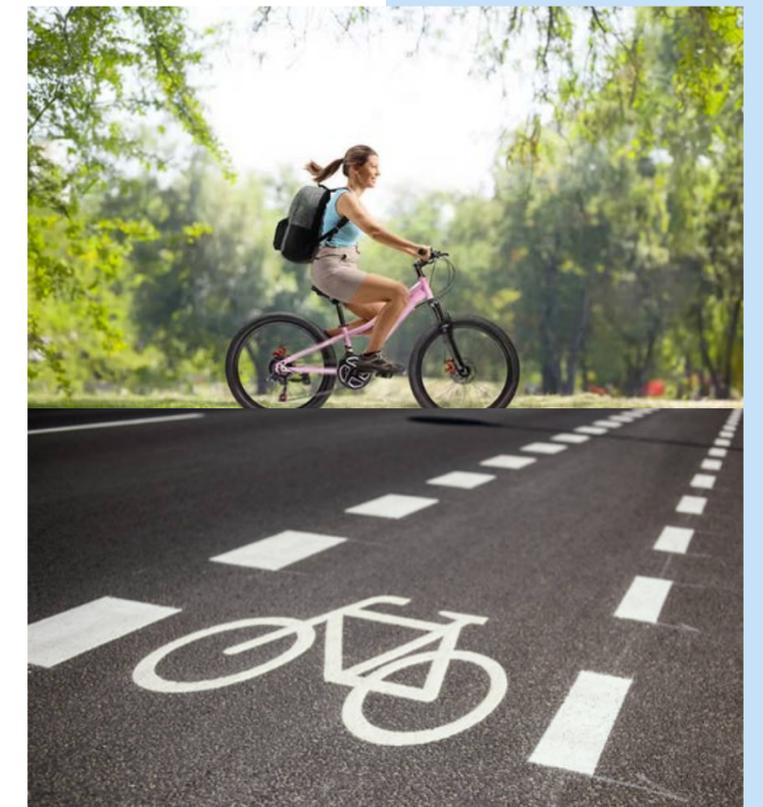
- Mise en place de 2 bornes de charge électrique sur le parking central de Sorhainde pour les voitures électriques. Cette action permet le développement des véhicules moins polluants que les voitures thermiques ;
- Mise en place d'une navette intra-urbaine pour faciliter les déplacements ;
- Développement des pistes cyclables et des itinéraires piétonniers ;
- Aménagement de zones de rencontre et de partage de la voirie (zones 30, espaces piétons, etc.) : afin de dynamiser le centre-ville, d'améliorer la fréquentation et promouvoir le développement des commerces, la question de la circulation et du stationnement a été largement traitée le long de l'axe historique depuis la Mairie jusqu'à la Place de l'Eglise avec la mise en place d'une zone bleue et de 3 parkings (Place Sorhainde, Gare routière, Fronton municipal) aux abords immédiats et autres aires de stationnement qui représentent environ 350 places.

- **Place aux piétons et aux vélos**

- Développement des itinéraires piétonniers et cyclables.
- Aménagement de zones de rencontre et de partage de la voirie.
- Création de stationnements pour vélos sécurisés.

- **Aménagement des quartiers**

- Rénovation et embellissement des quartiers.
- Création d'espaces de convivialité et de jeux.
- Implication des habitants dans les projets d'aménagement.



Signalétique

Afin d'améliorer l'image et l'attractivité de l'ensemble de son territoire, la Commune a fait réaliser, en 2019, une étude signalétique directionnelle, commerçante et d'intérêt local de la ville de Cambo-Les-Bains.

Cette étude a permis d'orienter et d'assister la Commune au travers des missions confiées suivantes :

- Un diagnostic de l'offre et des outils de signalétique en place sur le territoire,
- Une stratégie retranscrite dans la chartre signalétique,
- Un schéma directeur respectant la stratégie retenue.

En effet, vecteur de communication visuelle, la signalétique urbaine, qu'elle soit fonctionnelle, organisationnelle ou encore directionnelle, doit répondre à certains objectifs tels que :

- Informer sur les parcours de circulation,
- Formuler des autorisations, recommandations ou interdictions,
- Renseigner sur les atouts touristiques et commerciaux de la zone.



L'orientation de la municipalité a été définie vers une signalétique bilingue (Français/Basque) pour les toponymes administratifs et les informations relatives à la localisation et l'identification du territoire et aux services et activités au sens large ; ainsi que les toponymes non administratifs (lieudits, quartiers, noms géographiques, etc..).

Les composantes de cette signalétique recouvrent :

- le jalonnement directionnel routier de la compétence de la Commune ;
- la micro-signalisation sous forme de panneaux directionnels et panneaux extérieurs sur la voirie et les bâtiments publics : bâtiments communaux, services publics, lieudits et plaques de rues ;
- la signalisation complémentaire d'information et d'animation à visée touristique, patrimoniale et économique.

Cette réalisation redéfinit et personnalise les espaces communs en vue de créer une signalisation des sites d'intérêt local de même que les activités commerciales économiques et touristiques.



Lutte contre les nuisibles

- **Les frelons asiatiques :**

Dans le but de contrôler les populations de frelons asiatiques et éviter qu'ils ne déciment les insectes pollinisateurs utiles pour les jardins et le fleurissement, la commune :

- distribue des pièges sélectifs et écologiques aux habitants qui en font la demande pour capturer les insectes avant qu'ils ne créent de nouveaux nids ;
- fait appel à des professionnels pour l'enlèvement et la destruction des nids (frelons asiatiques et guêpes) sur le domaine public ;
- utilise des répulsifs naturels et respectueux de l'environnement pour les tenir à distance ;
- participe, depuis 2020, à hauteur de 100€ aux frais d'enlèvement des nids de frelons asiatiques installés dans les propriétés privées.

- **Les souris et les rats :**

Ils se caractérisent par leur aptitude à s'introduire dans presque tous les espaces. Dangereux vecteurs de maladies, ils peuvent également causer des dégâts matériels considérables, en rongant câbles électriques et structures isolantes. Aussi, la commune mène une lutte contre ces rongeurs qui passe souvent par :

- des campagnes de prévention en incitant les habitants à bloquer leurs voies d'accès, à éliminer toutes sources de nourriture et à entreposer correctement leurs aliments et leurs déchets ;
- l'appel à la dératisation professionnelle qui permet une lutte efficace contre le rat par piégeage ;



Conclusion

Cambo-les-Bains est une commune dynamique et attachée à son cadre de vie. Notre candidature au label Villes et Villages Fleuris est une étape importante dans notre démarche de développement durable. Nous sommes convaincus que notre engagement, notre vision et nos actions nous permettront de faire rayonner notre commune et d'offrir à nos habitants et à nos visiteurs un cadre de vie agréable, respectueux de l'environnement et propice à l'épanouissement de chacun.

Nous sollicitons donc le soutien des instances compétentes pour obtenir cette labellisation qui sera bénéfique pour la Commune de Cambo-Les Bains.

Nous vous remercions de votre attention et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.



Venez découvrir
Cambo-les-Bains



1 avenue de la Mairie
64250 CAMBO-LES-BAINS

Cambo-les-Bains



Kanbo

